



Propriétaires privés et conservation

Par

Caroline Cormier, Réseau de milieux naturels protégés et
Hubert Pelletier, Conservation de la nature

Forum national sur les milieux humides, le 10 décembre 2014



Bâtir un réseau fort, compétent et reconnu

www.rmnat.org



PLAN DE PRÉSENTATION



PLAN DE PRÉSENTATION

État de la conservation en terres privées au Québec



PLAN DE PRÉSENTATION

État de la conservation en terres privées au Québec



PLAN DE PRÉSENTATION

-  **État de la conservation en terres privées au Québec**
-  **Attentes et pistes de solution des propriétaires impliqués en conservation quant à une future loi sur la conservation et l'utilisation durable des milieux humides**



PLAN DE PRÉSENTATION

- 🌳 **État de la conservation en terres privées au Québec**
- 🌳 **Attentes et pistes de solution des propriétaires impliqués en conservation quant à une future loi sur la conservation et l'utilisation durable des milieux humides**
 - 🌳 Exemples de Conservation de la nature



Réseau de milieux naturels protégés

Bâtir un réseau fort, compétent et reconnu

www.rmnat.org



UN RÉSEAU **ACTIF** DEPUIS 20 ANS

PROMOUVOIR LE **MOUVEMENT**
DE LA **CONSERVATION**
DE MILIEUX NATURELS AU QUÉBEC
AU BÉNÉFICE DE LA COLLECTIVITÉ



UN RÉSEAU **ACTIF** DEPUIS 20 ANS

PROMOUVOIR LE **MOUVEMENT**
DE LA **CONSERVATION**
DE MILIEUX NATURELS AU QUÉBEC
AU BÉNÉFICE DE LA COLLECTIVITÉ



faire connaître les moyens de conservation des milieux naturels en terres privées et publiques;



UN RÉSEAU **ACTIF** DEPUIS 20 ANS

PROMOUVOIR LE **MOUVEMENT**
DE LA **CONSERVATION**
DE MILIEUX NATURELS AU QUÉBEC
AU BÉNÉFICE DE LA COLLECTIVITÉ

-  faire connaître les moyens de conservation des milieux naturels en terres privées et publiques;
-  éduquer et sensibiliser les citoyens et les collectivités à la nécessité de la conservation des milieux naturels en terres privées;



UN RÉSEAU **ACTIF** DEPUIS 20 ANS

PROMOUVOIR LE **MOUVEMENT**
DE LA **CONSERVATION**
DE MILIEUX NATURELS AU QUÉBEC
AU BÉNÉFICE DE LA COLLECTIVITÉ

-  faire connaître les moyens de conservation des milieux naturels en terres privées et publiques;
-  éduquer et sensibiliser les citoyens et les collectivités à la nécessité de la conservation des milieux naturels en terres privées;
-  favoriser la prise en compte de la conservation des milieux naturels dans le processus d'aménagement du territoire;



UN RÉSEAU **ACTIF** DEPUIS 20 ANS

PROMOUVOIR LE **MOUVEMENT**
DE LA **CONSERVATION**
DE MILIEUX NATURELS AU QUÉBEC
AU BÉNÉFICE DE LA COLLECTIVITÉ

-  faire connaître les moyens de conservation des milieux naturels en terres privées et publiques;
-  éduquer et sensibiliser les citoyens et les collectivités à la nécessité de la conservation des milieux naturels en terres privées;
-  favoriser la prise en compte de la conservation des milieux naturels dans le processus d'aménagement du territoire;
-  offrir des services à toute personne et organisme qui désire contribuer à la conservation.



UN RÉSEAU **ACTIF** DEPUIS 20 ANS





UN RÉSEAU **ACTIF** DEPUIS 20 ANS



Plus de 60 000 hectares protégés à travers 16 régions administratives



UN RÉSEAU **ACTIF** DEPUIS 20 ANS



-  Plus de 60 000 hectares protégés à travers 16 régions administratives
-  Plus de 11 000 membres, bénévoles et employés impliqués



UN RÉSEAU **ACTIF** DEPUIS 20 ANS



-  Plus de 60 000 hectares protégés à travers 16 régions administratives
-  Plus de 11 000 membres, bénévoles et employés impliqués
-  Domaine de l'économie de la conservation



UN RÉSEAU **ACTIF** DEPUIS 20 ANS



-  Plus de 60 000 hectares protégés à travers 16 régions administratives
-  Plus de 11 000 membres, bénévoles et employés impliqués
-  Domaine de l'économie de la conservation
 -  300 experts de la conservation



UN RÉSEAU **ACTIF** DEPUIS 20 ANS



-  Plus de 60 000 hectares protégés à travers 16 régions administratives
-  Plus de 11 000 membres, bénévoles et employés impliqués
-  Domaine de l'économie de la conservation
 -  300 experts de la conservation
 -  Une économie sociale de 18 M\$ par année en actions de conservation, d'éducation et de mise en valeur



État de la conservation en terres privées

Bâtir un réseau fort, compétent et reconnu

www.rmnat.org



OÙ SE TROUVENT LES TERRES PRIVÉES?

Le territoire québécois



Le domaine privé



occupe 116 910 km², près de **8 % du territoire du Québec**



est subdivisé en près de **3,5 millions de lots**



localisé au **sud du Québec**, où est située la majorité de la population

Source: ministère de Ressources naturelles et de la Faune du Québec (2009)



UN RÉSEAU QUI LIVRE DES RÉSULTATS

www.repertoiredesmilieuxnaturels.qc.ca



UN RÉSEAU QUI LIVRE DES RÉSULTATS

Répertoire des milieux naturels protégés du Québec

www.repertoiredesmilieuxnaturels.qc.ca



UN RÉSEAU QUI LIVRE DES RÉSULTATS

Répertoire des milieux naturels protégés du Québec

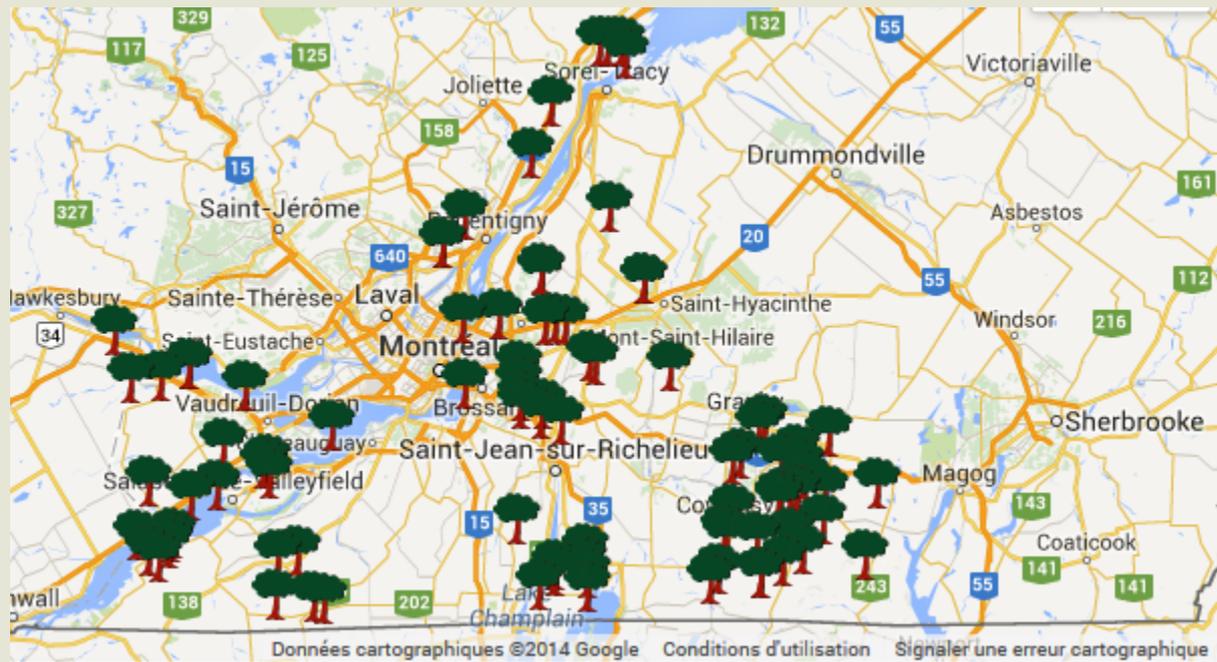


www.repertoiredesmilieuxnaturels.qc.ca



UN RÉSEAU QUI LIVRE DES RÉSULTATS

Répertoire des milieux naturels protégés du Québec



www.repertoiredesmilieuxnaturels.qc.ca



MODES DE CONSERVATION QUÉBÉCOIS



MODES DE CONSERVATION QUÉBÉCOIS



MODES DE CONSERVATION QUÉBÉCOIS

 Intendance privée ou conservation volontaire



MODES DE CONSERVATION QUÉBÉCOIS

 Intendance privée ou conservation volontaire



MODES DE CONSERVATION QUÉBÉCOIS

-  Intendance privée ou conservation volontaire
 -  Adaptation du terme *Private Stewardship* ou *Conservertion Stewardship*.



MODES DE CONSERVATION QUÉBÉCOIS

 Intendance privée ou conservation volontaire

 Adaptation du terme *Private Stewardship* ou *Conservertion Stewardship*.



MODES DE CONSERVATION QUÉBÉCOIS

-  Intendance privée ou conservation volontaire
 -  Adaptation du terme *Private Stewardship* ou *Conserverntion Stewardship*.
 -  Mise sur l'engagement volontaire d'une personne physique ou morale à gérer un immeuble de manière que ce que ses caractéristiques particulières soient préservées au bénéfice de la collectivité.



DES PROFILS DIVERSIFIÉS



DES PROFILS DIVERSIFIÉS

 Profil des propriétaires intéressés par la conservation :



DES PROFILS DIVERSIFIÉS

 Profil des propriétaires intéressés par la conservation :

 Forestiers



DES PROFILS DIVERSIFIÉS

 Profil des propriétaires intéressés par la conservation :

 Forestiers

 Acériculteurs



DES PROFILS DIVERSIFIÉS

 Profil des propriétaires intéressés par la conservation :

-  Forestiers
-  Acériculteurs
-  Agriculteurs



DES PROFILS DIVERSIFIÉS

 Profil des propriétaires intéressés par la conservation :

-  Forestiers
-  Acériculteurs
-  Agriculteurs
-  Retraités



DES PROFILS DIVERSIFIÉS

 Profil des propriétaires intéressés par la conservation :

-  Forestiers
-  Acériculteurs
-  Agriculteurs
-  Retraités
-  Entrepreneurs



DES PROFILS DIVERSIFIÉS

 Profil des propriétaires intéressés par la conservation :

-  Forestiers
-  Acériculteurs
-  Agriculteurs
-  Retraités
-  Entrepreneurs
-  Communautés religieuses



DES PROFILS DIVERSIFIÉS

 Profil des propriétaires intéressés par la conservation :

-  Forestiers
-  Acériculteurs
-  Agriculteurs
-  Retraités
-  Entrepreneurs
-  Communautés religieuses
-  Municipalités



DES PROFILS DIVERSIFIÉS

 Profil des propriétaires intéressés par la conservation :

-  Forestiers
-  Acériculteurs
-  Agriculteurs
-  Retraités
-  Entrepreneurs
-  Communautés religieuses
-  Municipalités
-  Organismes de conservation...



UN MOUVEMENT QUI INNOVE ET S'ADAPTE



UN MOUVEMENT QUI INNOVE ET S'ADAPTE

 Les mécanismes de conservation s'appliquent à des éléments variés:



UN MOUVEMENT QUI INNOVE ET S'ADAPTE

 Les mécanismes de conservation s'appliquent à des éléments variés:



UN MOUVEMENT QUI INNOVE ET S'ADAPTE

 Les mécanismes de conservation s'appliquent à des éléments variés:

 Don ou vente à des fins de conservation



UN MOUVEMENT QUI INNOVE ET S'ADAPTE

 Les mécanismes de conservation s'appliquent à des éléments variés:

 Don ou vente à des fins de conservation

 Servitude de non construction, par destination, à des fins de conservation, à des fins forestières, à des fins agricoles...;



UN MOUVEMENT QUI INNOVE ET S'ADAPTE

 Les mécanismes de conservation s'appliquent à des éléments variés:

 Don ou vente à des fins de conservation

 Servitude de non construction, par destination, à des fins de conservation, à des fins forestières, à des fins agricoles...;

 Bail d'utilisation sur 99 ans;



UN MOUVEMENT QUI INNOVE ET S'ADAPTE

 Les mécanismes de conservation s'appliquent à des éléments variés:

-  Don ou vente à des fins de conservation
-  Servitude de non construction, par destination, à des fins de conservation, à des fins forestières, à des fins agricoles...;
-  Bail d'utilisation sur 99 ans;
-  Zonage de gestion inclut dans les ententes.



Attentes et pistes de solutions des propriétaires terriens impliqués en conservation

Bâtir un réseau fort, compétent et reconnu

www.rmnat.org



UNE LOI PORTANT SUR LA CONSERVATION



UNE LOI PORTANT SUR LA CONSERVATION

 Énoncé assurant :



UNE LOI PORTANT SUR LA CONSERVATION

Énoncé assurant :

la protection, la restauration et l'utilisation durable visant la préservation de la biodiversité, le rétablissement d'espèces ou le maintien des services écologiques pour les générations actuelles et futures.



UNE LOI PORTANT SUR LA CONSERVATION

Énoncé assurant :

la protection, la restauration et l'utilisation durable visant la préservation de la biodiversité, le rétablissement d'espèces ou le maintien des services écologiques pour les générations actuelles et futures.



UNE LOI PORTANT SUR LA CONSERVATION

Énoncé assurant :

la protection, la restauration et l'utilisation durable
visant la préservation de la biodiversité, le
rétablissement d'espèces ou le maintien des
services
écologiques pour les générations actuelles et
futures.

Référence : Limoges, B. et coll. Le Naturaliste canadien, 137 no 2 *ÉTÉ 2013*.



UNE LOI PORTANT SUR LA CONSERVATION

Énoncé assurant :

la protection, la restauration et l'utilisation durable visant la préservation de la biodiversité, le rétablissement d'espèces ou le maintien des services écologiques pour les générations actuelles et futures.

Référence : Limoges, B. et coll. Le Naturaliste canadien, 137 no 2 *ÉTÉ 2013*.
[Terminologie relative à la conservation de la biodiversité in situ.](#)



OBJECTIFS À CLARIFIER



OBJECTIFS À CLARIFIER



Clarifier les définitions et les pouvoirs du MDDELCC



OBJECTIFS À CLARIFIER



Clarifier les définitions et les pouvoirs du MDDELCC

Maintenir les superficies existantes



OBJECTIFS À CLARIFIER

-  Clarifier les définitions et les pouvoirs du MDDELCC
-  Maintenir les superficies existantes
-  Réaliser des gains



OBJECTIFS À CLARIFIER

-  Clarifier les définitions et les pouvoirs du MDDELCC
-  Maintenir les superficies existantes
-  Réaliser des gains
-  Augmenter le rythme de conservation



OBJECTIFS À CLARIFIER

-  Clarifier les définitions et les pouvoirs du MDDELCC
-  Maintenir les superficies existantes
-  Réaliser des gains
-  Augmenter le rythme de conservation
 -  Conserver d'abord : éviter et minimiser



OBJECTIFS À CLARIFIER

-  Clarifier les définitions et les pouvoirs du MDDELCC
-  Maintenir les superficies existantes
-  Réaliser des gains
-  Augmenter le rythme de conservation
 -  Conserver d'abord : éviter et minimiser
 -  Mesure de compensation de milieux humides et hydriques dévolue au même type de milieu



OBJECTIFS À CLARIFIER

-  Clarifier les définitions et les pouvoirs du MDDELCC
-  Maintenir les superficies existantes
-  Réaliser des gains
-  Augmenter le rythme de conservation
 -  Conserver d'abord : éviter et minimiser
 -  Mesure de compensation de milieux humides et hydriques dévolue au même type de milieu
 -  Protection légale (non construction, mise en réserve, acquisition), restauration, création de nouveaux milieux humides.



Réseau de
milieux
naturels protégés



MISE EN PLACE FACILITANTE GOUVERNANCE INTÉGRÉE

www.rmnat.org

mardi 9 décembre 2014



MISE EN PLACE FACILITANTE GOUVERNANCE INTÉGRÉE

 Organismes de conservation = collaboration



MISE EN PLACE FACILITANTE GOUVERNANCE INTÉGRÉE

 Organismes de conservation = collaboration



MISE EN PLACE FACILITANTE GOUVERNANCE INTÉGRÉE

-  Organismes de conservation = collaboration
-  Organismes de conservation ne peuvent être partie prenante de la décision de « détruire »



MISE EN PLACE FACILITANTE GOUVERNANCE INTÉGRÉE

-  Organismes de conservation = collaboration
-  Organismes de conservation ne peuvent être partie prenante de la décision de « détruire »



MISE EN PLACE FACILITANTE GOUVERNANCE INTÉGRÉE

-  Organismes de conservation = collaboration
-  Organismes de conservation ne peuvent être partie prenante de la décision de « détruire »
-  Lignes directrices gouvernementales claires dans la loi



MISE EN PLACE FACILITANTE GOUVERNANCE INTÉGRÉE

-  Organismes de conservation = collaboration
-  Organismes de conservation ne peuvent être partie prenante de la décision de « détruire »
-  Lignes directrices gouvernementales claires dans la loi
 -  Claire pour les promoteurs



MISE EN PLACE FACILITANTE GOUVERNANCE INTÉGRÉE

-  Organismes de conservation = collaboration
-  Organismes de conservation ne peuvent être partie prenante de la décision de « détruire »
-  Lignes directrices gouvernementales claires dans la loi
 -  Claire pour les promoteurs
 -  Claire pour les citoyens



Réseau de
milieux
naturels protégés



MISE EN PLACE FACILITANTE GOUVERNANCE INTÉGRÉE

www.rmnat.org

mardi 9 décembre 2014



MISE EN PLACE FACILITANTE GOUVERNANCE INTÉGRÉE

 Valeur déterminée par le ministère: CRITÈRE/
NORMES/EXIGENCES



MISE EN PLACE FACILITANTE GOUVERNANCE INTÉGRÉE

 Valeur déterminée par le ministère: CRITÈRE/
NORMES/EXIGENCES

 En hectares



MISE EN PLACE FACILITANTE GOUVERNANCE INTÉGRÉE

-  Valeur déterminée par le ministère: CRITÈRE/
NORMES/EXIGENCES
-  En hectares
-  En banque de terrain / fonds compensation



MISE EN PLACE FACILITANTE GOUVERNANCE INTÉGRÉE

-  Valeur déterminée par le ministère: CRITÈRE/
NORMES/EXIGENCES
 -  En hectares
 -  En banque de terrain / fonds compensation
 -  En argent (dernier recours)



MISE EN PLACE FACILITANTE GOUVERNANCE INTÉGRÉE

-  Valeur déterminée par le ministère: CRITÈRE/
NORMES/EXIGENCES
 -  En hectares
 -  En banque de terrain / fonds compensation
 -  En argent (dernier recours)



MISE EN PLACE FACILITANTE GOUVERNANCE INTÉGRÉE

-  Valeur déterminée par le ministère: CRITÈRE/
NORMES/EXIGENCES
 -  En hectares
 -  En banque de terrain / fonds compensation
 -  En argent (dernier recours)

-  Impliquer les bons professionnels



MISE EN PLACE FACILITANTE GOUVERNANCE INTÉGRÉE

-  Valeur déterminée par le ministère: CRITÈRE/
NORMES/EXIGENCES
 -  En hectares
 -  En banque de terrain / fonds compensation
 -  En argent (dernier recours)

-  Impliquer les bons professionnels
 -  Biologiste avec protocoles standardisés



MISE EN PLACE FACILITANTE GOUVERNANCE INTÉGRÉE

 Valeur déterminée par le ministère: CRITÈRE/
NORMES/EXIGENCES

 En hectares

 En banque de terrain / fonds compensation

 En argent (dernier recours)

 Impliquer les bons professionnels

 Biologiste avec protocoles standardisés

 Évaluateurs



MISE EN PLACE FACILITANTE GOUVERNANCE INTÉGRÉE

-  Valeur déterminée par le ministère: CRITÈRE/
NORMES/EXIGENCES
 -  En hectares
 -  En banque de terrain / fonds compensation
 -  En argent (dernier recours)

-  Impliquer les bons professionnels
 -  Biologiste avec protocoles standardisés
 -  Évaluateurs
 -  Accréditation (ex: Programme des dons écologiques)



MISE EN PLACE FACILITANTE GOUVERNANCE INTÉGRÉE

-  Valeur déterminée par le ministère: CRITÈRE/
NORMES/EXIGENCES
 -  En hectares
 -  En banque de terrain / fonds compensation
 -  En argent (dernier recours)

-  Impliquer les bons professionnels
 -  Biologiste avec protocoles standardisés
 -  Évaluateurs
 -  Accréditation (ex: Programme des dons écologiques)



MISE EN PLACE FACILITANTE GOUVERNANCE INTÉGRÉE

-  Valeur déterminée par le ministère: CRITÈRE/
NORMES/EXIGENCES
 -  En hectares
 -  En banque de terrain / fonds compensation
 -  En argent (dernier recours)

-  Impliquer les bons professionnels
 -  Biologiste avec protocoles standardisés
 -  Évaluateurs
 -  Accréditation (ex: Programme des dons écologiques)

-  Évaluer si l'objectif est atteint



Présentation de projets publics de compensation

par Hubert Pelletier,
Conservation de la nature

Bâtir un réseau fort, compétent et reconnu

www.rmnat.org

CONSERVATION DE LA NATURE



Pour la sauvegarde du patrimoine naturel québécois





- **Organisme de conservation**
ONG / OBNL / bienfaisance
- **Mission:** la préservation de la diversité biologique
- **Principales activités :**
 - Science et planification de la conservation
 - Protection et intendance de milieu



QUELQUES PROJETS CONNUS ?...



**Tourbière du lac à la Tortue
1 500 hectares**



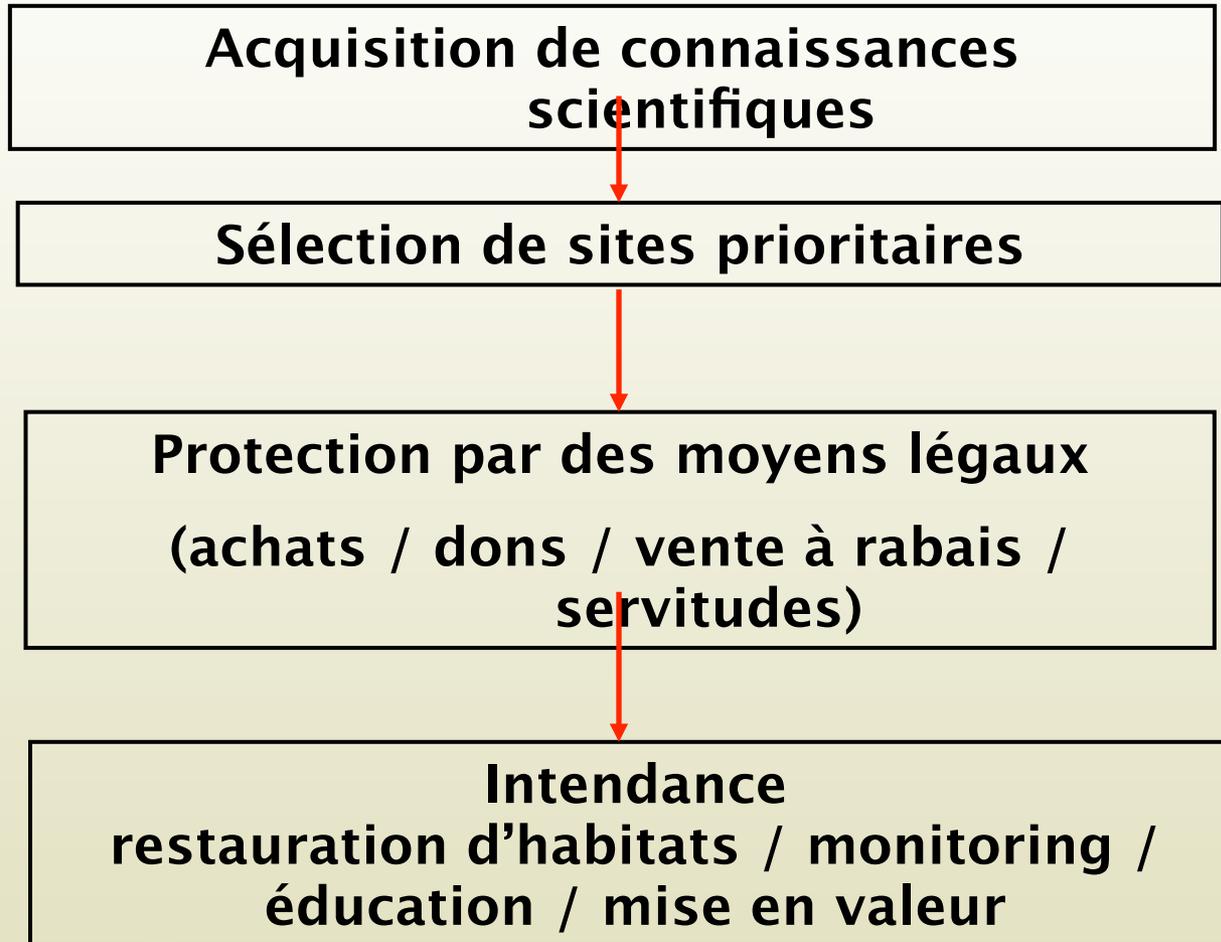
**Kenauk Montebello / seigneurie
Papineau**



QUELQUES PROJETS CONNUS ?...

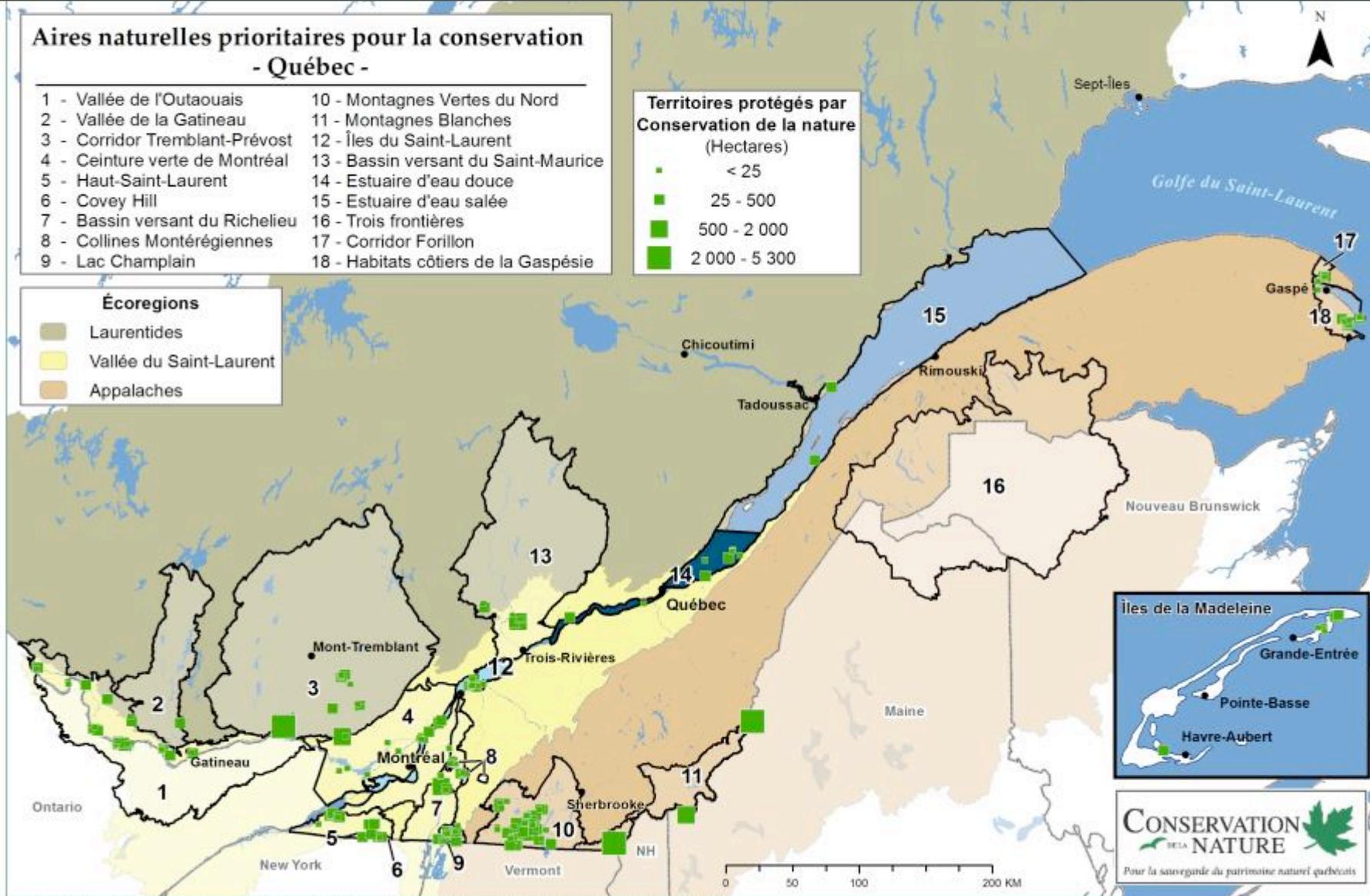


PROCESSUS DE CONSERVATION



Aires naturelles prioritaires pour la conservation - Québec -

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------------|
| 1 - Vallée de l'Outaouais | 10 - Montagnes Vertes du Nord |
| 2 - Vallée de la Gatineau | 11 - Montagnes Blanches |
| 3 - Corridor Tremblant-Prévoist | 12 - Îles du Saint-Laurent |
| 4 - Ceinture verte de Montréal | 13 - Bassin versant du Saint-Maurice |
| 5 - Haut-Saint-Laurent | 14 - Estuaire d'eau douce |
| 6 - Covey Hill | 15 - Estuaire d'eau salée |
| 7 - Bassin versant du Richelieu | 16 - Trois frontières |
| 8 - Collines Montérégiennes | 17 - Corridor Forillon |
| 9 - Lac Champlain | 18 - Habitats côtiers de la Gaspésie |



Sources: CERQ, NCC, BDTG. Projection Lambert Conique Conforme, NAD83. Montréal, 10 septembre 2014 (Fichier: Y:\cartographie\Province Québec\Aires_Naturelles)

**320 propriétés protégées
totalisant 400 km²**

NIVEAUX DE PLANIFICATION / PRIORISATION



Bases scientifiques:

Aires protégées
(publiques, privées,
municipales)

Cadre écologique de
référence

Bassins versants

Milieus humides (CIC)

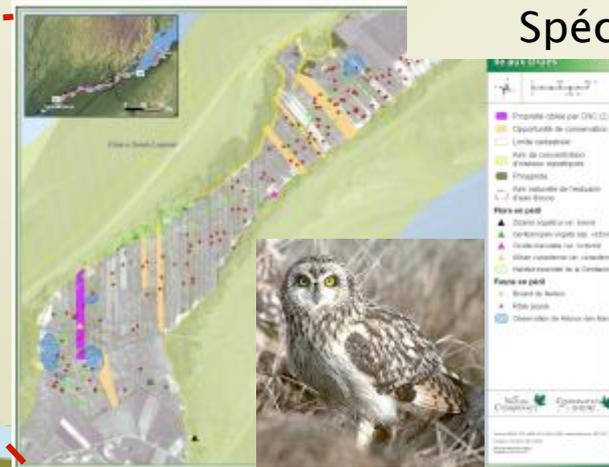
Écosystèmes forestiers

Espèces

Identification / priorisations

de diverses instances

Spécialistes, ETC ...

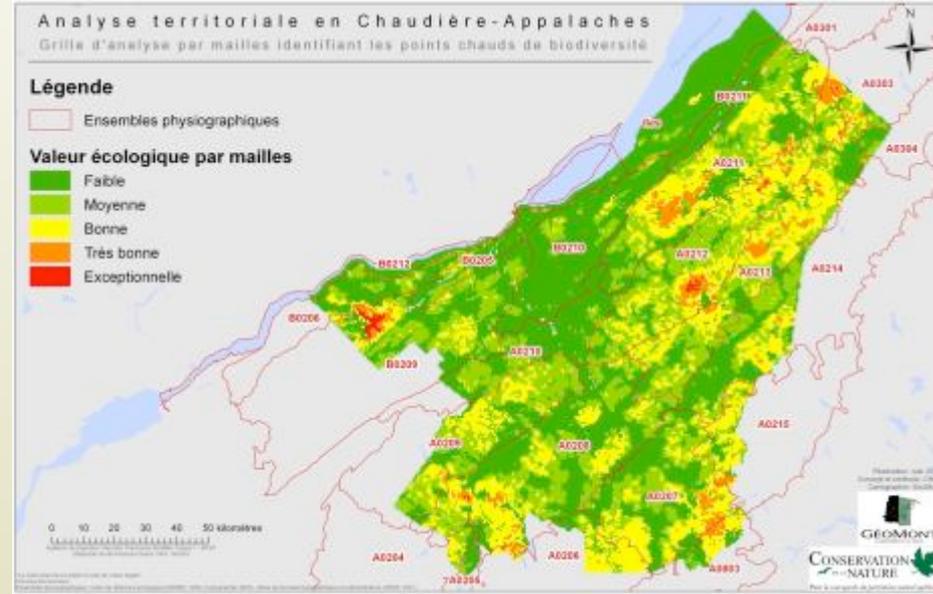
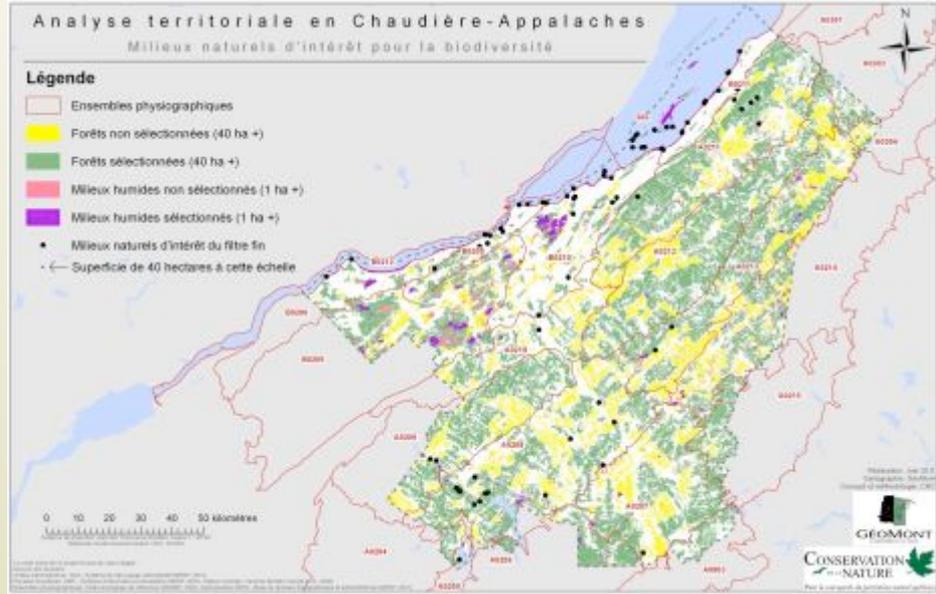


lieux humides

PLANIFICATION DE LA CONSERVATION

Mandats / contributions / aide méthodologique à plusieurs exercices régionaux

Montérégie Est et Ouest – Estrie – Centre du Québec – Bas-Saint-Laurent – CMQ



EXEMPLE DE PROJET COMPENSATOIRE RÉALISÉ

Vallée de l'Outaouais

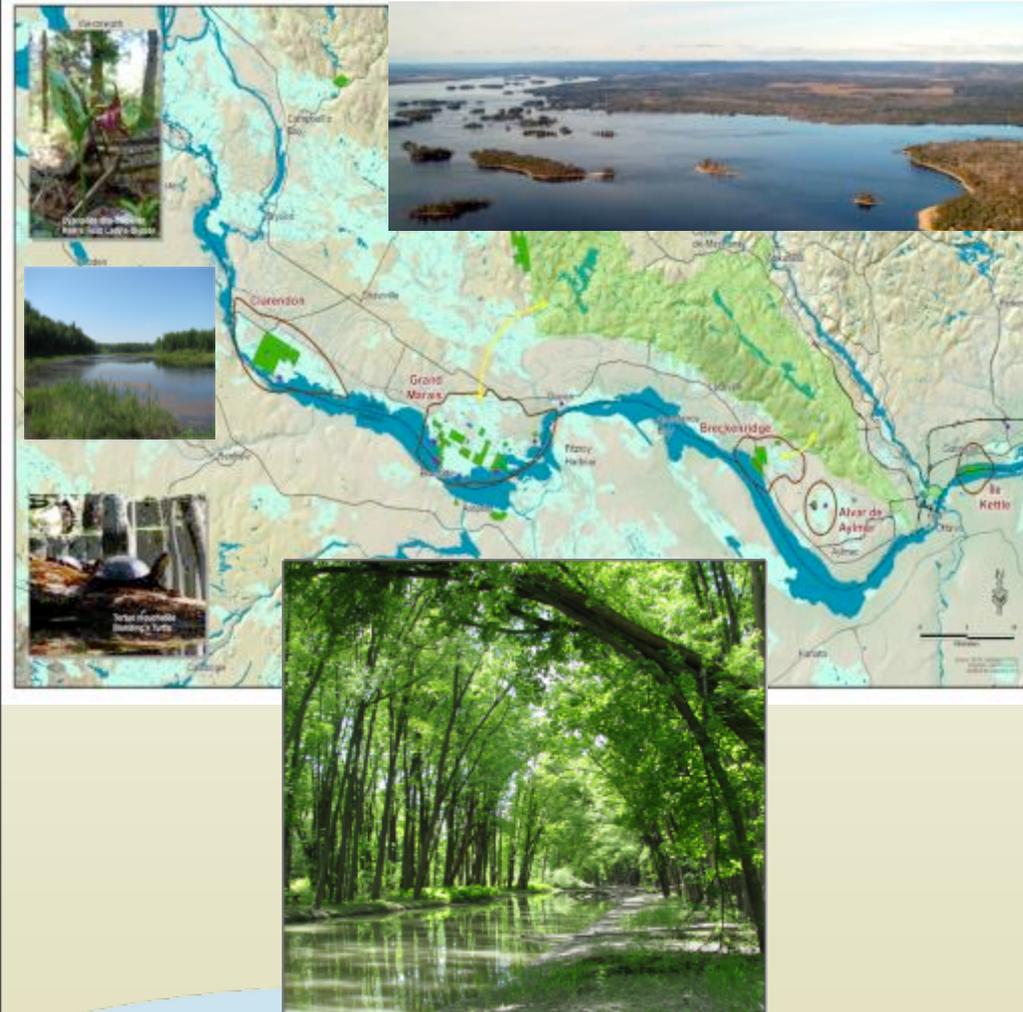
MTQ : Travaux impactant un milieu humide et habitat faunique

MFFP et FFQ obtiennent compensation (fonds dédié)

Résultats:

20 transactions (achats, dons, servitudes)

1 511 hectares sous protection et restauration dans le cadre compensatoire





MERCI !

Hubert Pelletier-G
Directeur du programme de conservation

1-877-876-5444
www.conservationdelanature.ca





CONCLUSION



CONCLUSION

-  Propriétaires et organismes de conservation appuient l'adoption d'une *Loi sur la conservation et la gestion durable des milieux humides et hydriques* dans une vision de protection



CONCLUSION

-  Propriétaires et organismes de conservation appuient l'adoption d'une *Loi sur la conservation et la gestion durable des milieux humides et hydriques* dans une vision de protection



CONCLUSION

-  Propriétaires et organismes de conservation appuient l'adoption d'une *Loi sur la conservation et la gestion durable des milieux humides et hydriques* dans une vision de protection
-  Capacité des organismes de conservation à mener des projets de protection et de restauration des milieux humides



CONCLUSION

-  Propriétaires et organismes de conservation appuient l'adoption d'une *Loi sur la conservation et la gestion durable des milieux humides et hydriques* dans une vision de protection
-  Capacité des organismes de conservation à mener des projets de protection et de restauration des milieux humides



CONCLUSION

-  Propriétaires et organismes de conservation appuient l'adoption d'une *Loi sur la conservation et la gestion durable des milieux humides et hydriques* dans une vision de protection
-  Capacité des organismes de conservation à mener des projets de protection et de restauration des milieux humides
-  Mécanismes législatifs:



Merci!

Caroline Cormier, présidente
Réseau de milieux naturels protégés
450 230-4704
caroline@rmnat.org

Hubert Pelletier, directeur
de la conservation
Conservation de la nature



UN RÉSEAU QUI A LA NATURE À COEUR

Merci!

Caroline Cormier, présidente
Réseau de milieux naturels protégés
450 230-4704
caroline@rmnat.org

Hubert Pelletier, directeur
de la conservation
Conservation de la nature

454, avenue Laurier Est,
Montréal QC H2J 1E7
514 272-2666, poste 25
info@rmnat.org